



Mairie d'Oyeu

# Brèv'info

Février 2022

## EDITO DU MAIRE

Oyentines et oyentins,

Rien ne remplacera la convivialité de la cérémonie des vœux.

Les travaux effectués en 2021 ayant été exposés dans le dernier journal municipal, je ne reviens pas sur cette année. J'ai toutefois une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés avec un hommage tout particulier pour le plus jeune d'entre eux, Manu Collet-Beillon et pour notre doyenne, madame Georgette Guillermin.

2022 sera une année d'élections, présidentielles les 10 et 24 avril et législatives, les 12 et 19 juin. Elle devrait être surtout, selon les prévisions de l'OMS, un retour à une vie plus normale pour chacun de nous. Espérons-le !

La municipalité, quant à elle s'efforce de continuer ses actions en faveur du bien vivre ensemble.

- Le nouveau restaurant scolaire prendra sa place au cours du premier semestre. Cette structure (modulaire), nécessaire pour répondre à la fréquentation croissante des élèves, libèrera l'espace cantine actuel, pour la pratique de différentes activités scolaires (salle de motricité ou autres ...) en fonction des besoins de l'équipe enseignante. La commune assurera le financement à hauteur de 20% et 80% seront financés par l'aide de l'état et « le plan écoles » départemental.

### Dans ce numéro

Edito du maire	1
Edito du maire (suite)	2
Dégradations - Incivilités	
Notre doyenne nous a quittés	3
ADMR des Terres Froides	
Urbanisme	4
Infos Bièvre Est	
Infos Bièvre Est (suite)	5-6
Questionnaire jeunes	7
Je nettoie mon village	8
Elections	



- Cette année verra l'inauguration du city-stade et de l'aire de jeux pour les plus jeunes. Les finitions sont en cours. Cet espace, dédié aux sports et à la détente, sera ouvert à tous. 35% du coût sera pris en charge par la commune, 35% par le département et 30% par la région.
- Un système d'avertissement anti-intrusion sera installé à l'école cette année.
- L'espace « photocopieurs » actuel de l'école est en cours de réhabilitation (travaux effectués par les agents techniques) pour devenir le nouveau bureau (plus spacieux) de madame Sylvestre, directrice.
- Au regard des difficultés à faire ralentir motards et automobilistes, nous prévoyons d'aménager la route départementale cette année si possible, du Verney jusqu'à l'école, pour la protection et la sécurité des piétons et des cyclistes.
- Des ralentisseurs seront installés sur la route de Charey.
- Le nouveau lotissement communal « Les tulipes » verra s'installer prochainement trois maisons individuelles. Les permis de construire sont à l'instruction. La position géographique (entre lac et autoroute) ainsi que la qualité de notre environnement font d'Oyeu une commune où les demandes immobilières sont aujourd'hui supérieures aux offres.

En attendant des jours meilleurs, le retour des festivités associatives et les occasions de se retrouver librement, continuez à prendre soin de vous.

Le maire,

Jean-Noël PIOTIN.

## DEGRADATIONS ET INCIVILITES



Un des vitraux de l'Eglise d'Oyeu a été dégradé à la suite d'un acte de vandalisme par jet d'une bouteille d'eau. Cette conduite irresponsable porte atteinte au patrimoine d'Oyeu et va nécessiter une dépense supplémentaire d'argent public et donc de nos impôts !

Nous comptons sur votre civisme pour respecter la propreté aux abords des conteneurs de tri sélectif : il y a encore trop de déchets déposés aux alentours.

Bien vivre ensemble à Oyeu, c'est l'affaire de tous !





Doyenne du village, Georgette Guillermin allait fêter ses 100 ans le 31 janvier.

Native d'Oyeu, elle a grandi dans l'exploitation agricole de ses parents au Verney.

Après son mariage avec Joseph Guillermin, elle s'installe à Blaune dans la ferme familiale.

Le couple donnera naissance à deux garçons, Jean-Paul et Daniel.

Au fil du temps la famille s'agrandira avec l'arrivée de petits-enfants puis d'arrière-petits-enfants qu'elle chérissait.

Après le décès de Joseph elle continuera le dur travail de la ferme.

Puis vient l'heure de la retraite et de nouvelles activités : balades, club sans oublier son jardin et ses fleurs. Elle aimait également recevoir ses voisins autour d'une tasse de café.

Georgette a vécu seule à son domicile jusque fin 2018, mais la vie devenant de plus en plus difficile, elle est entrée à la Touvière à Chabons.

Après un bref séjour à l'hôpital, elle nous a quittés le 27 décembre.

Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

## ADMR DES TERRES FROIDES

### L'ADMR des Terres Froides Aide à Domicile en Milieu Rural

Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) de l'ADMR des Terres Froides dessert les six communes : Bizennes, Burcin, Châbons, Colombe, Oyeu et St-Didier de Bizennes.



Malgré les circonstances difficiles aussi bien pour les bénéficiaires que pour les salariés, l'activité ne faiblit pas : 17699 heures d'intervention auprès de 160 clients durant l'année 2020, alors que la Covid démarrait en mars.

Ce service joue un rôle très important auprès de nombreuses personnes qui ont besoin d'aide et pour qui cela devient vital avec le temps.

Grâce à ses salariées et à ses bénévoles engagés présents sur les villages, il tisse un réseau d'entraide et de vigilance irremplaçable pour le maintien des personnes à leur domicile.

**ADMR DES TERRES FROIDES** ZA La Rossatière

90, Impasse des Canuts - 38690 CHABONS

04 76 06 52 42 – 06 88 73 78 64

[admrburc@fede38.admr.org](mailto:admrburc@fede38.admr.org)

L'équipe ADMR

## Saisine par Voie Electronique (SVE) des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous répond aux enjeux de modernisation des services publics et permet le dépôt en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme auprès de votre commune.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 où que vous soyez, le service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages. Dorénavant, vous n'aurez plus besoin d'affranchir en recommandé les nombreux exemplaires de votre demande, ni de vous déplacer en mairie.

La simplification de la démarche vous permettra de bénéficier d'un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires se feront directement en ligne.

Économie, accessibilité, transparence de l'instruction, amélioration des échanges, traçabilité, les dossiers continueront d'être traités par des agents professionnels de l'instruction.

Vous pouvez préalablement retrouver une assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221). Une seule adresse pour vos demandes en ligne d'autorisations d'urbanisme auprès de la commune de votre projet : <https://sve.sirap.fr/>. Sélectionnez votre commune, créez votre compte et laissez-vous guider. Pour toute question, merci de contacter votre mairie.

## INFORMATIONS INTERCOMMUNALES CCBE HIVER 2022

### BIÈVRE EST

Les horaires d'accueil du public au siège de Bièvre Est évoluent.

Afin de s'adapter aux habitudes des usagers et de la population, les horaires d'accueil du public au siège de Bièvre Est sont modifiés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'accueil des services généraux est ouvert le lundi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. L'ensemble des services reste joignable à ces horaires au 04 76 06 10 94. Plus d'informations sur [www.bievre-est.fr](http://www.bievre-est.fr).



### RÉGIE DES EAUX

**Factures d'eau : la mensualisation n'a que des avantages !**

Pour simplifier votre quotidien, pallier les oublis ou retards de règlement, pourquoi ne pas passer à la mensualisation ?

La mensualisation n'a que des avantages : lissage du montant de vos factures, prélèvement automatique sur votre compte bancaire... depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, ce service est proposé par la régie des eaux de Bièvre Est.

Pour souscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la communauté de communes de Bièvre Est et téléchargez les documents à compléter : [www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html](http://www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html).

Remplissez-les et renvoyez-les par mail à [facturation\\_eau@cc-bievre-est.fr](mailto:facturation_eau@cc-bievre-est.fr) ou déposez-les auprès du service usagers au siège de Bièvre Est, 1352 rue Auguste Blanchet à Colombe.

Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais.

Vous avez des questions ? Le service usagers se tient à votre disposition au 04 76 31 58 66 ou sur place les lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

### Consommez local... offrez Bièvre Est !

Contexte amical, familial ou professionnel, les occasions de faire des cadeaux ne manquent pas. Ce sont plus souvent les idées qui nous manquent !

Pour être certain de faire un cadeau qui plaira, Bièvre Est propose depuis quelques mois des chèques cadeaux locaux, une manière d'amplifier notre soutien collectif aux commerces locaux et de proximité.

Le principe des chèques cadeaux est simple et connu de chacun d'entre nous : se procurer des chèques cadeaux permet d'offrir des bons d'achat dans nos lieux de consommation favoris.

Ces enseignes, commerçants, artisans, producteurs locaux, restaurateurs ou structures de loisirs sont déjà plus d'une centaine sur le territoire de Bièvre Est.

Choisir un chèque cadeau Bièvre Est est donc une garantie de faire plaisir !

Vous êtes consommateur et détenteur de chèques cadeaux ? Consultez la liste des entreprises locales participant à l'opération sur le site dédié [www.kadoenjoy.com/liste-boutiques-bievreest.html](http://www.kadoenjoy.com/liste-boutiques-bievreest.html).

Vous souhaitez offrir des chèques cadeaux ? Rien de plus simple, rendez-vous dans l'un des 3 commerces points de vente sur le territoire : Vival Châbons, 87 route de Grenoble à Châbons, Vival Le Grand-Lemps, 37 rue de la République au Grand-Lemps et Biomonde, 202 chemin du Gua à Renage.

Consommer local, c'est notre choix !



## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### Francophonie en folie pour La Fée verte et son réseau du 22 janvier au 29 avril 2022

*Du 22 janvier au 9 mars à La Fée verte – du 10 mars au 29 avril à la médiathèque Paul Éluard de Renage*



**C'est un programme haut en couleurs que proposent La Fée verte et son réseau en développant de nombreuses propositions autour de la francophonie.**

Jouons avec la langue française et déplaçons-nous autour du monde à la recherche des Terriens qui la pratiquent. Ateliers, lectures, projections ou concerts feront la part belle à la langue française sous toutes ses formes. Suivez le guide dans le programme disponible sur le site de La Fée verte : [www.la-fee-verte.fr](http://www.la-fee-verte.fr).

La Fée verte est ouverte au public le mardi de 9h30 à 12h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Le catalogue est consultable et les emprunts possibles en ligne.



## COHÉSION SOCIALE

### **Bienvenue au pôle petite enfance !**

Le pôle petite enfance a ouvert ses portes en janvier dernier. Situé à proximité de nombreux axes routiers, il regroupe en ses murs plusieurs services.

L'EAJE Bidibulles, auparavant localisé à Colombe, augmente sa capacité d'accueil de jeunes enfants. Bidibulles complète ainsi l'offre de service des crèches Les Lucioles de Renage et Pirouette du Grand-Lemps.

Le pôle petite enfance accueille également deux autres services liés au développement et à l'accompagnement du tout petit : le relais petite enfance (ex-RAM) et le lieu d'accueil enfants parents.

Ces deux services interviennent sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Bièvre Est.



### Les missions du relais petite enfance

Les animatrices du relais petite enfance assurent un accueil au service des parents, des assistants maternels et des parents.

Le relais permet aux parents demandeurs de trouver un mode d'accueil adapté, d'être accompagnés dans leurs démarches de parents-employeurs, de participer à des rencontres et des ateliers autour de la parentalité.

Et si vous êtes professionnels de la petite enfance, le relais propose des événements et ateliers qui permettent les rencontres avec vos pairs, une mise en avant de vos compétences et un accompagnement dans vos pratiques professionnelles.

Pour les enfants, le relais propose des temps de rencontres (ateliers d'éveils, temps festifs...) et devient un lieu de complicité, d'épanouissement et de découverte qui leur permet d'expérimenter et de rencontrer d'autres enfants.

### Les avantages du lieu d'accueil enfants parents

Convivial et chaleureux, les lieux d'accueil enfants parents sont des espaces d'écoute, d'échange, de paroles et de jeu entre parents, enfants (jusqu'à 6 ans) et accueillants.

Itinérants, les LAEP vont à votre rencontre sur l'ensemble du territoire. Les temps d'échange proposés sont l'occasion pour tous de se découvrir dans un cadre différent qui encourage à la sociabilisation et à la prise de confiance en soi.

L'accès au LAEP est libre et gratuit.

Vous souhaitez des informations sur les prochains rendez-vous du LAEP ?

Rendez-vous au pôle petite enfance ou contactez le service par mail à [laep@cc-bievre-est.fr](mailto:laep@cc-bievre-est.fr).

Quels que soient vos questions ou besoins quant à la parentalité ou à la prise en charge de votre enfant jusqu'à 6 ans, vous trouverez des interlocutrices professionnelles au sein du pôle petite enfance !

Le pôle petite enfance est situé au 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu. Vous pouvez le joindre par téléphone au 04 76 06 96 96 ou par mail à [petiteenfance@cc-bievre-est.fr](mailto:petiteenfance@cc-bievre-est.fr).

**Pour plus d'informations : [yaelle.ollinet@cc-bievre-est.fr](mailto:yaelle.ollinet@cc-bievre-est.fr) / 06 23 43 80 96**

# DU NOUVEAU POUR LES JEUNES A OYEU ?



**Tu as entre 11 et  
22 ans, la mairie  
voudrait ton avis !**

Scanne moi et tu pourras  
répondre à l'enquête



Enquête également disponible ici : <https://quiz.net/Q/?paoM0z>

Réponse souhaitée avant le 15 mars

*Une autorisation parentale sera demandée pour participer, à l'issue de l'enquête, au projet qui en découlera*

Mairie d'Oyeu

412, route du Bourg  
38690 OYEU

Téléphone : 04 76 06 63 56  
Télécopie : 04 76 06 67 62  
mairie.oyeu@orange.fr

Retrouvez-nous sur le  
web :

[www.oyeu.fr](http://www.oyeu.fr)



## Journée d'action « Je Nettoie mon Village »



L'année dernière, nous avons malheureusement dû annuler notre journée de nettoyage du village mais ne vous inquiétez pas, nous avons travaillé à son organisation en 2022.

Cet évènement aura lieu le samedi 9 avril au matin.

Alors pour ne pas rater cette initiative citoyenne, surveillez le site de la mairie, le panneau d'affichage et la page Facebook qui vous tiendront informés !

## ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 10 avril 2022 et le second tour le dimanche 24 avril 2022.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures et se tiendra à la **SALLE DES FETES du Verney.**

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à condition d'avoir fait votre recensement à 16 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement ...) vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Pour vous inscrire sur les listes électorales pour les élections présidentielles d'avril 2022 vous avez jusqu'au 2 mars 2022 si vous utilisez le téléservice et jusqu'au 4 mars 2022 avec le formulaire papier.

De nouvelles cartes électorales où figure un QR code seront envoyées à toutes les personnes figurant sur les listes électorales.

Ce QR code renvoie au site unique :

[www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.



**Directeur de publication** : Jean Noël PIOTIN

**Comité de rédaction** : Brigitte AUBERT, Evelyne DUVERT, Laurent GREYNAT, Philippe MOUTINHO, Marie-Hélène PILOT, Ingrid SANFILIPPO

**Impression** : Mairie d'Oyeu